



**FSU 22**

Madame la directrice académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'année dernière, une consultation nationale du SNUipp-FSU auprès de nos collègues du 1<sup>er</sup> degré ayant recueilli 30 000 réponses environ indique qu'en cumulant leurs 3 premières priorités, la réduction des effectifs est mise en avant par 80%, la fin des APC par 52%, le développement des Rased par 52%, la généralisation du PDMQDC par 34%.

2500 cours préparatoires « dédoublés » dans les REP +, c'est la mesure « phare » annoncée par le ministre de l'éducation nationale censée permettre à 100 % des élèves de réussir leur CP. Outre que ce dispositif se met en place à moyens constants sans création de postes et donc au détriment notamment du « plus de maîtres que de classes », on peut s'interroger sur sa pertinence et son efficacité. Recentrer l'apprentissage de la lecture sur l'année de CP va à l'encontre de la notion de cycle et de la progressivité des apprentissages réaffirmée dans les nouveaux programmes. Quid des élèves socialement défavorisés scolarisés dans les classes de REP, en classes ordinaires ou encore en milieu rural comme dans notre département ? Ils continueront à fréquenter des classes parfois trop chargées et à se passer des RASED insuffisamment reconstitués.

Pour cette rentrée 2017 et ses ajustements, nous demandons que la baisse des effectifs dans le premier degré soit l'occasion d'améliorer le taux d'encadrement des élèves du département, leurs conditions d'apprentissage, la prise en compte des élèves à besoins particuliers et l'inclusion des élèves.

Nous vous demandons donc, à l'instar des rentrées précédentes, de ne pas fermer de classe et d'accorder les moyens supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement des écoles en besoin.

Par ailleurs, s'agissant encore de moyens, nous réitérons au nom de nos collègues la demande d'une relance d'une formation continue adaptée à leurs besoins concrets. Voici un exemple parmi d'autres. Après le renforcement des mesures de

sécurité dans les écoles et la demande faite aux directrices et directeurs de rédiger eux PPMS distincts, si des documents ont été conçus pour aider à élaborer des consignes de sécurité, aucune formation spécifique n'a été prévue.

La FSU vous remercie de votre attention.